

Cercle Celtique de Rennes

ESKEMM

Avenue Charles Tillon

35000 RENNES

Tel. 02 99 54 36 45

Rennes, le

Madame, Monsieur

Le Conseil de section Eskemm souhaite attirer l'attention des familles sur l'importance de la protection des mineurs

- A l'occasion de chacune des manifestations ou activités organisées par la section Eskemm, nous demandons au responsable de l'enfant de le confier personnellement au responsable de l'activité. Les mineurs non accompagnés restent sous la responsabilité des parents jusqu'au moment de leur prise en charge par le responsable de l'activité.
- Nous rappelons que la consommation d'alcool et l'usage de stupéfiants sont formellement interdits aux mineurs. Les responsables de la section Eskemm ne peuvent autoriser cette consommation aux mineurs qui leur sont confiés.
- Aucun acte de violence ne peut être toléré lors des manifestations et activités de la section Eskemm.

Nous vous demandons d'accuser réception de cette lettre en retournant le coupon ci-après, après signature, à l'un des responsables d'activité de la section Eskemm.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président du Cercle Celtique de Rennes

Le Responsable de la section Eskemm

Philippe RAMEL

Laurent PRIZE

Document validé par le Conseil de Section Eskemm du 22 avril 2003

Je soussigné(e) _____

représentant légal de _____
déclare avoir reçu l'information sur la protection des mineurs, remise par les responsables de la section Eskemm et m'engage à en informer le ou les mineurs dont je suis responsable.

Date :

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)